

~~45568~~ 45618



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**



Distr.  
LIMITEE

E/CN.14/AMA/88

23 mars 1976

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES

RAPPORT DE LA DEUXIEME REUNION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE AFRICAIN D'ETUDES MONETAIRES

Dakar, 17 et 18 février 1976

## A. PARTICIPATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX

1. La deuxième réunion du Conseil d'administration du Centre africain d'études monétaires s'est tenue à Dakar les 17 et 18 février 1976.

2. Ont assisté à la réunion, les représentants ci-après des comités sous-régionaux :

- Pour la sous-région de l'Afrique du Centre : la Banque des Etats de l'Afrique centrale, la Banque du Zaïre;
- Pour la sous-région de l'Afrique de l'Est : la Banque nationale du Rwanda, la Central Bank of Somalia;
- Pour la sous-région de l'Afrique du Nord : la Bank of Libya, la Banque centrale de Mauritanie; et
- Pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest : la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Banque centrale du Mali, et la Bank of Sierra Leone.

3. Un représentant de la CEA a également assisté à la réunion en qualité de secrétaire du Conseil d'administration.

4. La réunion a été ouverte le 17 février 1976 par le Président du Conseil d'administration, le Gouverneur de la Banque centrale de Mauritanie. Après avoir déclaré la séance ouverte, il a invité le Ministre d'Etat chargé des finances et des affaires économiques du Sénégal à s'adresser au Conseil.

5. Le Ministre a souhaité la bienvenue aux participants et leur a assuré que son Gouvernement mettrait tout en oeuvre pour faciliter le bon fonctionnement du Centre. Après avoir félicité le Groupe d'études pour ses travaux, il a exprimé l'espoir que les activités du Centre aideraient les pays africains dans leur lutte pour l'indépendance économique totale du continent. Il a émis le voeu de voir les travaux du Conseil d'administration couronnés de succès.

6. Le Président a remercié le Ministre de sa déclaration et l'a invité à transmettre les remerciements du Conseil au Président et au peuple du Sénégal. Le Centre servirait non seulement de lien entre l'Association des banques centrales africaines et d'autres institutions mondiales, mais il contribuerait également à harmoniser les diverses politiques monétaires et bancaires des pays africains. Le choix de Dakar comme siège du Centre ne pouvait que contribuer au succès de sa mission.

B. ORDRE DU JOUR

7. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen du rapport de la quatrième réunion du Groupe d'étude :
  - a) Barème des traitements et autres indemnités, budget du Centre et sources de financement du budget;
  - b) Procédure et critères pour la nomination du Directeur général et du Directeur général adjoint.
4. Questions diverses
5. Adoption du rapport et clôture de la réunion.

C. RESUME DES DEBATS

Examen du rapport de la quatrième réunion du Groupe d'étude (Point 3 de l'ordre du jour)

- a) Barème de traitements et autres indemnités, budget du Centre et sources de financement du budget

8. Le Président du Groupe d'étude, le représentant de la Bank of Sierra Leone, a présenté le rapport du Groupe d'études (E/CN.14/AMA/87).

9. Le Conseil a apporté des modifications ci-après aux chiffres proposés par le Groupe d'étude : le traitement du Directeur général serait de 30 000 dollars des Etats-Unis pour chacune des deux premières années de fonctionnement du Centre, plus des indemnités et autres avantages, y compris une voiture avec chauffeur et un logement gratuit; le/la secrétaire du Directeur général devrait être bilingue et recevoir un traitement plus élevé que celui des autres secrétaires; il faudrait aussi ajouter un nouveau point concernant les achats de mobilier par le Directeur général et son adjoint. Les indemnités ont été fixées forfaitairement à 7 000 dollars des Etats-Unis pour le Directeur général et à 5 000 dollars des Etats-Unis pour son adjoint pour la durée de leur contrat.

10. Les participants ont longuement examiné la question de l'unité de compte à utiliser pour calculer les contributions des membres ainsi que les traitements du personnel. Le Conseil a adopté le dollar des Etats-Unis comme unité de compte.

b) Procédure et critères pour la nomination du Directeur général et du Directeur général adjoint

11. Il a été proposé que les banques membres, dans leurs pays respectifs, fassent savoir que le poste du Directeur général est à pourvoir et que le secrétariat de l'Association des banques centrales africaines fasse insérer un avis à cet effet dans la presse internationale. La proposition a été acceptée et le Président a pris les dispositions pour que l'annonce soit traduite en arabe, à l'intention de la sous-région de l'Afrique du Nord.

12. Le Conseil a souligné que les candidats aux deux postes de direction devaient être des ressortissants d'un pays membre de l'Association des banques centrales africaines.

Questions diverses (Point 4 de l'ordre du jour)

13. Il a été suggéré de tenir compte de l'équilibre géographique en choisissant le Directeur général. Le Conseil a exprimé l'espoir que les gouverneurs ajouteraient ce point aux autres critères devant régir la nomination à ce poste.

14. La proposition faite par le Groupe d'étude tendant à ce que le Directeur général soit nommé lors de la réunion FMI et de la BIRD qui aurait lieu en septembre 1976 à Manille a été adoptée. Néanmoins, les offres de candidatures reçues par le Président devraient être envoyées à toutes les banques membres avant la fin du mois d'août 1976. En outre, une réunion préliminaire du Conseil d'administration devrait se tenir à Manille pour examiner les candidatures et faire des propositions à l'Assemblée des gouverneurs.

15. Le Conseil a convenu qu'au moins 50 p. 100 de la contribution de chaque membre au budget du Centre devaient être versés avant le 31 août 1976 et le solde au plus tard en décembre 1977.

16. Le barème des traitements, les indemnités et autres éléments du budget du Centre qui ont été modifiés par le Conseil, ainsi que les contributions que chaque membre sera tenu de verser, figurent dans les tableaux 1 à 6 joints au présent rapport. La description du poste de Directeur général et la lettre à envoyer aux membres pour les appels de candidature à ce poste sont reproduites aux annexes I et II du rapport du Groupe d'étude sur sa quatrième réunion (E/CN.14/AMA/87). Il convient de noter que la description du poste a été ultérieurement modifiée par le Conseil, comme indiqué aux paragraphes 9 et 12 du présent rapport.

17. Le Conseil a décidé de tenir sa troisième réunion à Manille en septembre 1976. La date exacte serait arrêtée par le Président.

Adoption du rapport et clôture de la réunion (Point 5 de l'ordre du jour)

18. Le Conseil a adopté le présent rapport le 18 février 1976.

19. Après l'adoption du rapport, le Président a donné lecture d'un communiqué qui serait publié incessamment, résumant les travaux de la deuxième réunion du Conseil. Le Ministre d'Etat chargé des finances et des affaires économiques du Sénégal a ensuite félicité le Conseil pour le travail accompli et prononcé la clôture de la réunion.

Tableau 1

Traitement du personnel et autres dépenses connexes

<u>Nombre</u>			<u>Traitement total</u> (en dollars des Etats-Unis)	
<u>1ère</u> <u>année</u>	<u>2ème</u> <u>année</u>		<u>1ère</u> <u>année</u>	<u>2ème</u> <u>année</u>
1	1	Directeur général	30 000	30 000
1	1	Secrétaire du Directeur général	6 000	6 384
-	1	Directeur général adjoint	-	22 148
-	1	Secrétaire	-	5 000
1	2	Chauffeurs	2 180	4 360
		<u>Département de l'administration</u> <u>et des publications</u>		
1	1	Chef de département	19 836	20 520
1	1	Documentaliste	11 628	12 038
2	2	Traducteurs/interprètes	26 266	27 360
1	1	Secrétaire	5 000	5 219
1	1	Chauffeur	2 180	2 386
2	2	Plantons	3 284	3 696
		<u>Département des affaires économiques</u> <u>et monétaires</u>		
1	1	Chef de département	19 836	20 520
2	2	Economistes	33 060	34 200
1	1	Secrétaire	5 000	5 219
		<u>Département de la formation</u>		
1	1	Chef de département	19 836	20 520
1	1	Secrétaire	5 000	5 219
<u>17</u>	<u>20</u>	TOTAL	<u>189 106</u>	<u>224 789</u>

Tableau 2

Autres dépenses relatives au personnel

(en dollars des Etats-Unis)

	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>
Indemnité d'installation		
Indemnité de poste		
Indemnité d'affectation		
Indemnité pour charges de famille		
Indemnité pour frais d'études	110 000	130 000
Sécurité sociale et soins médicaux		
Congé dans les foyers		
Autres indemnités		
Voyages en mission	3 360	2 880
Indemnités de subsistance	24 000	24 000
Divers	6 180	6 180
	<u>143 540</u>	<u>163 060</u>
	=====	=====
TOTAL		

Tableau 3

Frais généraux (en dollars des Etats-Unis)

	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>
Communications		
Eclairage, énergie et eau		
Entretien		
Fournitures de bureau	35 000	42 000
Ouvrages et fournitures pour la bibliothèque		
Reproduction des documents		
Impression		
Frais supplémentaires pour interprétation	25 000	25 000
Loyers des logements du Directeur général et du Directeur général adjoint	16 200	30 000
Divers	5 000	5 000
	<u>81 200</u>	<u>102 000</u>
	=====	=====
TOTAL		

Tableau 4 Equipement (en dollars des Etats-Unis)

	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>
Meubles et accessoires de bureau	16 500	2 000
Mobilier pour les logements du Directeur général et du Directeur général adjoint	7 000	5 000
Machines de bureau :		
Machines à écrire électriques	3 200	800
Machines à calculer	1 700	-
Machines à photocopier	2 800	-
3 voitures : une pour le Directeur général, une pour le Directeur général adjoint et une voiture de service (Prix d'achat, entretien et carburant)	17 500	10 000
Divers	2 000	2 000
Postes non évalués :		
Installation du téléphone	-	-
Installation d'un système de communications	-	-
Installation du chauffage ou de la climatisation	-	-
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	50 700	19 800
	=====	=====

Tableau 5 Budget de fonctionnement biennal pour le Centre  
(en dollars des Etats-Unis)

	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>
Titre I : Traitements du personnel et dépenses connexes :		
A. Traitements du personnel	189 106	224 789
B. Autres dépenses relatives au personnel	143 540	163 060
Titre II : Frais généraux	81 200	102 000
Titre III : Equipement	50 700	19 800
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	464 546	509 649
	=====	=====



**Tableau 6** Estimation des contributions des diverses banques au budget biennal provisoire en fonction de la moyenne des quotes-parts au FMI; des participations à la BAD et des contributions au budget de l'OUA, corrigée pour tenir compte d'un plafond de 10 pour cent et d'un plancher de 1,5 pour cent

BANQUES MEMBRES	Moyenne des pourcentages de participation au FMI, à la BAD et à l'OUA	CONTRIBUTIONS (en dollars des EU)	
	Moyenne des pourcentages de participation après correction pour tenir compte d'un plafond de 10 % et d'un plancher de 1,5 %	1ère année	2ème année
Banque centrale d'Algérie	7,67	35 631	39 090
Banque de la République du Burundi	1,50	6 968	7 645
Banque des Etats de l'Afrique Centrale	6,46	30 010	32 923
Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest	8,23	38 232	41 944
Central Bank of Egypt	9,14	42 460	46 582
National Bank of Ethiopia	2,27	10 545	11 569
Central Bank of the Gambia	1,50	6 968	7 645
Bank of Ghana	4,27	19 836	21 762
Central Bank of Kenya	2,44	11 335	12 435
National Bank of Liberia	1,77	8 223	9 021
Central Bank of Libya	7,01	32 565	35 726
Banque centrale de la République malgache	1,50	6 968	7 645
Reserve Bank of Malawi	1,50	6 968	7 645
Banque centrale du Mali	1,50	6 968	7 645
Banque du Maroc	5,67	26 340	28 897
Banque centrale de Mauritanie	1,50	6 968	7 645
Bank of Mauritius	1,50	6 968	7 645
Central Bank of Nigeria	9,06	42 088	46 174
Banque nationale du Rwanda	1,50	6 968	7 645
Bank of Sierra Leone	1,50	6 968	7 645
National Bank of Somalia	1,50	6 968	7 645
Bank of Sudan	3,55	16 492	18 092
Monetary Authority of Swaziland	1,50	6 968	7 645
Bank of Tanzania	2,25	10 452	11 467
Banque centrale de Tunisie	2,36	10 963	12 028
Bank of Uganda	1,81	8 408	9 224
Banque du Zaïre	5,72	26 572	29 152
Bank of Zambia	3,82	17 745	19 468
<b>T O T A L</b>	<b>100,00</b>	<b>464 546</b>	<b>509 649</b>